

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## Revue Politique et Littéraire

**LE RÉVEIL****POLITIQUE—THEATRE—LITTERATURE—BEAUX-ARTS**

VOL. 5

MONTREAL, 14 NOVEMBRE 1896

No. 111

**SOMMAIRE**

Cuique Suum, Protêt légitime, *Pierre Lerouge* — Ignards! *Français* — La faille de l'éducation laïque, *Magister* — Question réglée, *Libéral* — Les écoles de Québec — Leur condition actuelle — Prophétie réalisée — Le progrès n'est pas dû au système — Uniformité nécessaire de la taxe scolaire — Distribution suivant les besoins — La première génération qui estimera l'éducation à sa juste valeur n'est pas encore formée *T Saïdt-Pierre* — Le verbe à l'index, *Jacques Lecroyant* — Ça et là, *Rieur* — Feuilleton : Rome (suite) *Emile Zola*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile, [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

**CUIQUE SUUM****PROTET LEGITIME**

Le latin dans ses mots brave l'honnêteté; il nous permet aussi de crier: au voleur! sans craindre des tribunaux les incohérents détours.

Nous sommes volés! c'est bien simple.

Et quand je dis nous, je parle du RÉVEIL auquel m'attachent des liens de sympathie que ne peut dénouer la mauvaise fortune

Le Capitole est en émoi; du moins ceux qui y grimpent chaque jour sur le dos, de leurs concitoyens, admettent que le cri d'alarme est jeté.

A propos de quoi?

A propos de l'éducation populaire.

On admet, on clame par dessus les toits que tout est déplorable dans le système que nous suivons; mais enfin, quel est le journal qui le premier montra assez de courage, pour sauter à pieds joints dans

l'assiette au beurre où se pourlèchaient les babines castors et bedeaux.

Qui a pris l'initiative de la lutte pour la réforme scolaire ?

Le *Canada Artistique* d'abord, hein ? avec Dupuy.

Ensuite.

Le *Canada-Revue* avec Demos, premièrement et Duroc, après.

Enfin.

Le REVEIL avec Pierre Lerouge.

Voilà les précurseurs ; ce sont les pères de la réforme.

L'uniformité de la taxe scolaire.

La centralisation du système éducationnel au point de vue administratif et financier.

L'uniformité des livres d'écoles.

Le relèvement des agents de l'éducation.

L'amélioration matérielle des lieux scolaires.

La contribution rationnelle du trésor aux dépenses d'éducation.

Les voilà, nos devises !

Feuilletez les annales de nos cinq années d'existence, vous trouverez notre nom en première ligne.

Il fut à la peine, Dieu veuille au moins qu'il soit à l'honneur.

Le progrès accompli est immense.

Nous avons fait accepter un principe. On nous concède que le système d'éducation élémentaire doit être réformé.

C'est un point énorme de gagné sur ceux qui répondaient depuis si longtemps : tout va bien.

Nous ne quêtons pas les éloges.

Nous n'envions personne.

Nous ne faisons pas de concurrence.

Mais, de grâce, admettez donc que les pionniers de l'affranchissement, c'est nous.

Dites donc que nous, qui avons affronté,

les premiers, la mitraille, nous sommes toujours prêts à répondre :

Présents !

A côté du *Monde*, à côté du *Herald*, de la *Patrie*, de la *Presse*, ayez donc le cœur de nommer le REVEIL !

PIERRE LEROUGE.

## IGNARDS !

L'*Electeur* de Québec est le journal le plus sottement anti-français qui existe notre province.

Toutes les fois qu'il y a quelque chose de grossier, de méchant, de vilain à jeter à la face de cette pauvre France, les petits voyoux de cette sale feuille le ramassent et le *garrochent* à plaisir.

Nous venons de traverser une trêve d'apaisement.

Pendant huit jours, — disons quinze jours — notre mère-patrie a reçu du monde entier un témoignage de bonne tenue, de patriotisme, de générosité, de grandeur auquel ont dû s'associer ses pires ennemis.

Il s'est trouvé à Québec, la vi ille capitale française, un aussi ignoble qu'infime folliculaire, rebut de toutes les mauvaises passions et de toutes les plus basses actions, pour salir cette robe blanche, que portait depuis sa réhabilitation, l'ancienne Gaule relevée de ses défaites.

Voici ce que publiait l'*Electeur*, il y a huit jours :

" La *Presse*, journal conservateur, nous apporte ce matin un compte rendu enthousiaste de la manifestation de dimanche après-midi sur la tombe de M. Mercier

" A notre avis, c'est un spectacle unique dans toute l'histoire du Canada de voir vingt mille personnes à la fois agenouillées en plein air et récitant le chapelet, puis se relevant pour chanter en chœur le *libera*.

" A Paris, ce sont des discours incendiaires

qui auraient été prononcés. Au Canada, ce sont des prières que les libéraux vont réciter sur la tombe de leur ancien chef.

Comme ce seul fait justifie bien la différence que l'*Electeur* s'est toujours efforcé d'établir."

"A Paris ce sont des discours *incendiaires* qui auraient été prononcés," dit l'*Electeur*.

De quel droit insulter ainsi les libéraux de France ?

Et à propos de M. Mercier, encore !

Est-ce pour remercier la France de l'accueil aussi enthousiaste que spontané dont elle accueillit notre chef ? Est-ce pour prouver de la reconnaissance au gouvernement qui le combla d'honneurs, à la population qui lui octroya largement ses bravos ?

Tas de pieds plats, qui attachez à votre chapelet les fausses clef du trésor, cessez donc de calomnier ainsi.

La France eut un grand chef libéral, passé au creuset des générations républicaines.

Ce fut Carnot

Il succomba sous le stylet d'un italien, élevé entre les mains des prêtres.

Son corps repose au Panthéon.

Le jour de ses gloires, la France n'oublia pas son chef et invita le Tzar, empereur et pape de son empire, à prier sur sa tombe.

Cinquante mille français groupés sur la Place du Panthéon, se découvrirent et se recueillirent lorsque le Président de la République française et l'autocrate de toutes les Russies s'inclinèrent devant la tombe de Carnot pour appeler la bénédiction du Très-Haut sur la France et sur son peuple, sur la Russie et sur son chef.

Voilà ce qu'elle fait la France, la vraie France.

Et maintenant, si vous voulez mettre Mercier au rang des Blanqui, des Flourens, des Vallès, des Cluseret, des Raoul Rigault,

des Lisbonne et autres communards, libre à vous, monsieur le québecquois.

Mais vous porterez double honte.

Vous aurez insulté la France et vous insulterez Mercier.

Nous vous laissons à des remords que vous n'aurez certainement pas.

Mais c'était un devoir pour nous de protester pour la France et pour Mercier.

Ce devoir nous l'avons accompli.

Et maintenant savourez en paix les bénédictions qu'a pu vous valoir votre tartufferie.

FRANCAIS

## CA S'AGITE

Le clergé commence à s'émuvoir du mouvement en faveur de la réforme des écoles et naturellement les malédictions pleuvent dru sur les réformateurs.

Un texte général avait été adopté dimanche dernier dans les différentes paroisses de Montréal.

C'était la parabole du semeur.

Voici d'après les journaux familiers de l'évêché, quelques aperçus sur la façon dont le sujet a été traité :

"Le sermon a été fait à Notre-Dame par M. l'abbé Sentenne. L'ancien curé de la paroisse a commenté la parabole du jour : le bon grain et l'ivraie. Il ouvrit à la fin de son allocution une parenthèse fort intéressante sur l'éducation religieuse. Nos pères, dit-il, avaient le respect des traditions chrétiennes, ils vénéraient et écoutaient leurs pasteurs, voulaient dans leur écoles une instruction religieuse constante et non pas d'une heure par jour. Ils ne capitulaient pas devant le devoir, et pour rien au monde ils n'auraient fait le sacrifice de leur foi, de leurs sentiments religieux. Les catholiques d'aujourd'hui doivent s'inspirer des exemples édifiants que leur ont légués leurs sentiments religieux. Les catholiques d'aujourd'hui doivent s'inspirer des exemples édifiants que leur ont légués leurs ancêtres. Nous avons besoin de l'instruction catholique à

toute heure du jour de même que le poumon doit sans cesse respirer l'air qui le vivifie.

En voici un autre :

“ M. l'abbé Brunet, du collège Ste-Thérèse, a chanté la messe hier à l'église Ste Marie, et le sermon a été fait par M. le curé O'Donnell, sur la parabole du semeur. Celui-ci sème du bon grain dans son champ : mais pendant la nuit, son ennemi vient semer de l'ivraie parmi le froment. Le prédicateur compare ce champ à l'âme des enfants dans laquelle l'Eglise fait germer la bonne semence de la vertu : mais, par suite de la négligence des parents bien souvent, l'ennemi vient et fait pousser le vice qui étouffe la vertu

Comme on le voit, l'ennemi c'est toujours celui qui veut instruire l'enfance.

C'est sur celui-là qu'on tombe, c'est l'homme qu'on veut écraser.

Mais nous ne désarmerons pas. Nous ne voulons pas semer l'ivraie dans le bon grain, nous voulons semer quelque chose là où l'on ne sème rien du tout.

MAGISTER.

## QUESTION REGLEE

Voici la nouvelle qu'un journal de St.-Louis (Mo.) a publiée et qui jette un jour plus que nouveau, sur la question des écoles :

“ La question de l'éducation séculière des enfants catholiques a été officiellement réglée à une assemblée d'évêques et d'archevêques de l'Eglise, convoquée à New York, au commencement de 1892, par le cardinal Satolli. Comme délégué du pape et parlant au nom de Léon XIII, le cardinal a donné au clergé l'ordre suivant qui n'a jamais été publié avant aujourd'hui :

“ Nous défendons strictement à tout évêque ou prêtre, et ceci est une défense formelle du Souverain Pontife et de la Sacrée Congrégation, d'exclure des sacrements, soit par acte, soit par menace, les parents qui ont préféré envoyer leurs enfants aux écoles publiques.

“ Quant à ce qui regarde les enfants, cet ordre s'applique à eux avec une plus grande force.”

“ A l'appui de cette défense s'ajoute la section

198, page 104, conf. TTT, VI E, 2 TTT, VIII, des arrêtés du Concile de Baltimore :

“ Lorsqu'il n'y a aucune école catholique, ou lorsque celle qui existe est peu propre à donner aux enfants l'éducation dont ils ont besoin, les parents peuvent envoyer sans crainte leurs enfants aux écoles publiques.

“ Finalement, à la section XIII des instructions aux archevêques de Mgr Sato li, paraît la suggestion de placer jusqu'à un certain point les écoles catholiques sous la direction de l'Etat.

“ Pour le maintien et l'avancement des écoles catholiques, il semble qu'on devrait voir à ce que les professeurs soient reconnus capables, non seulement par un examen devant le bureau diocésain, mais aussi par un diplôme accordé par les commissaires de l'Etat.”

Mais, le gouvernement du Manitoba ne demande pas autre chose.

On voit comme il est facile de régler cette question, si chacun y met du sien.

LIBERAL

Nous aimerions bien à savoir ce que les Phariséens de la *Verité* pensent de l'annonce suivante que nous puisons dans le *Courrier du Canada*.

Ces bonnes âmes qui sont si promptes à vilipender leurs confrères et à poser en principe, que la rédaction et les rédacteurs, sont responsables de la fautes des annonces, devraient bien nous expliquer comment on lit ceci dans le journal de Thomas Chapais.

ERASME DARWIN, grand Père de Charles Darwin le célèbre naturaliste, avait fait graver sur son cachet les mots significatif “ *omnia ex conchis* : Tout provient des huîtres ”. *Mais d'où proviennent les huitres et quelle est l'origine de la matière ? Personne n'en sait rien*. Cependant il y a une certaine chose que l'on apprend à mieux connaître tous les jours. Le récit suivant va l'expliquer :—

“ Le 17 décembre 1872,” raconte-t-il, “ j'étais charpentier de navire à bord du vapeur “ Sorrente ”.

Quelle est l'origine de la matière ?

“ Personne n'en sait rien ”

Voici les leçons que les disciples de Tardivel servent à leurs lecteurs.

Où allons nous ?

## La faillite de l'éducation laïque

Le Boulet de la *Vérité* a copié dans le frivole *Figaro*, un article portant ce titre et basé sur les rapports triés sur le volet de quelques inspecteurs scolaires français, issus de vieilles couches cléricales.

Le susdit Boulet a fait ses choux gras de ces diatribes anti-françaises, mais il faudrait pourtant mêler autant que possible, un peu de bon sens dans ces condamnations et, pour ma part, j'estime que, malgré ces terribles documents, l'éducation laïque peut avoir pour la formation des caractères, la supériorité sur l'éducation confessionnelle et surtout congréganiste. Que la morale du Christ soit un idéal réconfortant, que la croyance en une vie meilleure où nous retrouverons des êtres chéris, soit non seulement une précieuse consolation mais un vif stimulant au bien, je le reconnais parfaitement et je vénère les hommes qui, par ces puissants moyens de la religion, viennent en aide à la faiblesse humaine et réussissent à maintenir pour toujours l'âme dans une atmosphère salubre.

Mais il y a le revers de la médaille.

Les éducateurs des écoles confessionnelles emploient dans leur mission l'influence religieuse avec d'autant plus d'excès qu'elle est un moyen facile d'éducation, et ils négligent dans la même mesure l'emploi des moyens purement psychologiques. Je regrette d'ajouter que ce vice d'éducation est particulier aux écoles catholiques. C'est surtout dans ce milieu que l'espoir du ciel ou la crainte de l'enfer dominant plutôt qu'ils n'illuminent l'éducation morale. Aussi, que l'âme formée dans

ces conditions vienne à être malheureusement atteinte par le doute, toute crainte comme toute espérance disparaissant chez elle, ce n'est plus qu'en présence de sa seule faiblesse qu'elle se trouve, c'est-à-dire sur le bord du précipice.

L'éducateur protestant, au contraire, tend à chercher l'homme dans l'homme ; mais lorsque sa science psychologique se heurte à des natures rebelles, n'est-il pas exposé à revenir, lui aussi, à la peur de l'enfer ?

Est seul obligé de chercher incessamment un remède à toutes les maladies morales qui atteignent déjà l'homme dans l'enfant, celui qui s'interdit soit par conscience, soit par obéissance à la loi, tout concours religieux dans l'œuvre éducatrice et qui, malgré l'absence de celui-ci, demeure ardemment convaincu qu'aucun défaut ne peut résister à une éducation vigilante, pas plus qu'aucune qualité ne peut lui être inaccessible.

Celui-là, c'est l'éducateur laïque, c'est l'instituteur tel que le rêvait sûrement M. Buisson.

Et si l'on objecte déjà, que les faits démentent ce que j'avance, que les documents du *Figaro*, reproduits par la *Vérité*, attestent que cet éducateur n'existe pas, je ferai remarquer que ces notes d'inspecteurs jugent moins l'éducation laïque que les inspecteurs mêmes qui les ont écrites. Ces notes vous révèlent en effet leurs auteurs en proie à un profond désarroi : les uns s'imaginent que les instituteurs doivent se transformer en professeurs de métaphysique ; les autres se bornant à des lamentations sur l'inhabileté des maîtres, paraissent plus se soucier de noter ce qu'ils voient que de l'améliorer. Disons toutefois, pour leur justification, qu'eussent-ils pu ou voulu tenter de donner à l'éducation mo-

rale sa véritable impulsion, non seulement ils se seraient trouvés en présence d'un personnel insuffisamment familiarisé dans un trop grand nombre de cas, avec les secrets de la psychologie, mais qu'ils se seraient encore heurtés à un plus grand obstacle. Qu'on n'oublie pas que la génération des instituteurs jugée en 1889 est celle qui arriva avec Gambetta; celle qui, trop souvent, borna son action morale à confondre le cléricisme avec la religion; celle qui se sentait trop entraînée dans l'arène politique par les républicains au pouvoir pour prendre le temps de s'occuper de sa seule mission. Et c'est l'œuvre d'un tel personnel qui fait juger l'éducation laïque!

Je ne suis nullement surpris, quant à moi, de ces constatations de 1889 qui sont révélées par le *Figaro*; et ce qui m'étonne, ce sont ces étonnements. S'imaginait-on qu'il suffirait d'un coup de la baguette magique pour transformer le vieux personnel enseignant légué par la loi Falloux en un personnel apte à l'œuvre si complexe et si délicate de l'éducation populaire? Ne fallait-il pas compter quelque peu avec le temps et les événements?

Or, pendant cette période lamentable que dénoncent les rapports si complaisamment étalés dans la feuille cléricale, les écoles normales, primaires, grâce à l'influence exquise des écoles fraîchement écloses à Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses, élevaient dans une forte éducation littéraire psychologique et morale, c'est-à-dire, préparaient merveilleusement pour l'œuvre qui nous occupe la génération d'instituteurs qui bientôt va donner la note caractéristique du personnel de l'enseignement primaire.

Attendons!

Et espérons que ce riche héritage légué par M. Buisson donnera pleinement ses

fruits; que ces jeunes maîtres, qui vont prendre en main la responsabilité de l'éducation laïque sauront développer assez énergiquement dans le cœur de l'enfant les germes de toutes les qualités que doit posséder un homme pour puiser en lui seul la force d'être honnête. J'aime à croire que, sérieusement dirigés, sincèrement encouragés, les jeunes instituteurs obtiendront des résultats sérieux; mais j'estime, et la démonstration m'entraînerait trop loin, que la famille étant le meilleur système d'éducation, l'enseignement laïque ne donnera tout ce que l'on est en droit d'attendre de lui, que le jour où, devenant mixte, non seulement il ressemblera à une famille, mais où il sera la famille modèle.

A. A.

---

La *Minerve* a demandé qu'on envoie à Montfort les enfants des pompiers morts au feu de la rue St. Pierre.

On voit bien que le vénérable Eusèbe est président de la compagnie de ce chemin de fer.

Il n'y a pas de petits bénéfices.

*Business is business, you know.*

---

#### ANNALES CRIMINELLES CANADIENNES

En date du 15 novembre prochain, paraît la première livraison d'une très intéressante et utile publication qui portera le nom de *Annales Criminelles Canadiennes*.

C'est un recueil des principales causes criminelles qui se sont déroulées dans notre pays dans les cinquante dernières années.

Chaque livraison comprendra le récit complet d'un crime connu, avec gravures et illustrations.

Le prix de la livraison est de dix centins et les livraisons sont en vente dans tous les dépôts.

La première livraison contient

#### L'AFFAIRE QUENNEVILLE.

---

UN SECRET

La cause du succès du BAUME RHUMAL est connue de tous ceux qui en ont fait usage; il guérit promptement et radicalement. C'est là tout le secret. 25c partout.

# Les Ecoles de Québec

## LEUR CONDITION ACTUELLE

### PROPHETIE REALISEE

LE PROGRES N'EST PAS DU AU SYSTEME

UNIFORMITE NECESSAIRE DE LA TAXE  
SCOLAIRE

DISTRIBUTION SUIVANT LES BESOINS

**La Première génération qui estimera l'éducation  
à sa juste valeur n'est pas encore  
formée**

QUÉBEC, 31 octobre.—J'ai eu aujourd'hui l'avantage, je ne dirai pas d'une entrevue, mais d'une réelle consultation officielle de la part d'un des hommes que l'on peut considérer comme faisant autorité en matière d'éducation et de législation. Ainsi que la grande majorité des personnes compétentes que l'on peut rencontrer à Québec, il n'est pas à même d'exprimer ses vues sous sa propre signature, mais il est heureux de profiter de l'hospitalité d'un journal.

Voici ce qu'il m'a dit :

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on critique nos lois scolaires ; lorsque le présent système fut mis en vigueur, il ne manqua pas de gens intelligents qui en indiquèrent les défauts et prédirent les conséquences qui devaient en découler pour l'avenir. Je me permettrai de vous signaler un de ces hommes-là.

En 1888, Etienne Parent qui n'a jamais eu son égal comme économiste, ni comme philosophe dans le journalisme canadien, disait au sujet de l'Acte de l'Instruction Publique :

“ Tout le monde connaît cette devise de Solon qu'il n'avait pas donné à Athènes les meilleures

lois mais celles qui convenaient le mieux au peuple athénien.” N'avons-nous pas, dans la préparation de notre Acte d'éducation oublié cet axiome du législateur athénien ?

“ Je considère que c'est une faute capitale dans notre système d'instruction publique, d'avoir confié un mécanisme d'administration compliqué à un peuple qui n'est pas encore familier avec les rudiments de l'art de l'enseignement. A ceux qui ont lu nos lois d'éducation, il est inutile d'indiquer les difficultés qui se sont soulevées dès le début, que nous avons rencontrées dès les premiers pas. Le premier obstacle surmonté, il nous a fallu trouver le temps, l'attention et l'argent nécessaires pour appliquer la loi ; c'est alors que nous nous sommes trouvés en train de prêcher les beautés de l'ouïe et de la vue à des sourds et des aveugles.

“ Personne n'est plus partisan que moi de la décentralisation en matière municipale ; mais si pour avoir des écoles et de bonnes écoles, nous sommes obligés d'enlever au peuple sa part où une partie de sa part dans l'administration des écoles, nous ne devons pas hésiter un instant. Elevons d'abord une génération d'enfants ; lorsque ces enfants auront grandi et connaîtront la valeur de l'éducation, ils nous faciliteront l'introduction d'un système plus parfait et plus démocratique.

“ Je désire que la législature elle-même, l'exécutif, directement ou par des agents, se charge de tout ce qui concerne l'imposition, la perception et la distribution des taxes d'écoles et cela, pour protéger les autorités locales contre l'opposition et le mauvais vouloir de ceux qui les entourent et au milieu de qui elles doivent agir. Il est de la plus haute importance pour le succès de tout système d'éducation, d'affranchir les agents qui doivent l'appliquer sur les lieux de tout ce qui pourrait les exposer à la défaveur populaire ”.

Si je vous fais cette longue citation, c'est qu'elle constitue une réelle prophétie. La voix d'Etienne Parent ne fut pas écoutée en 1848 et aujourd'hui, après un demi siècle de dépenses et d'effort nous nous trouvons encore au point de départ. La violente opposition qui avait accueilli la législation scolaire de 1847 s'apaisa après quelques années, mais je regrette de dire que ce calme ne fut pas le résultat d'un progrès du sentiment populaire en faveur de l'éducation. La question était simplement passée de mode et d'autres préoccupations tentaient l'esprit du public. On en a la preuve en constatant que, sous

l'influence de demandes pressantes, le gouvernement a triplé les dépenses générales et empilé une dette énorme pour bâtir des chemins de fer qui ne circulent pas et des ponts qu'on ne traverse jamais, et pendant ce temps le budget de l'éducation élémentaire a virtuellement été diminué, je dis diminué parce que c'est le seul terme à employer.

Au début, la subvention du gouvernement pour les écoles s'élevait à 30 cents par tête de la population et maintenant elle est juste de 10 cents. C'est une preuve de l'indifférence du gouvernement pour ce qui touche à l'éducation ; mais l'indifférence du gouvernement est toujours le corollaire de l'indifférence du peuple. Il n'est pas de politicien qui ose faire la sourde oreille quand le peuple parle fort.

Le fait est que lorsque vous aurez étudié un peu la question, vous découvrirez promptement, que les commissaires d'écoles sur lesquels repose tout espoir d'amélioration du système scolaire, sont tombés dans l'oubli le plus complet de la part de ceux qui sont supposés les élire et qu'eux-mêmes font peu d'attention aux devoirs de leur charge. Règle générale, ces bons messieurs, pour obtenir la paix et la tranquillité laissent tout leur travail aux mains du curé ; et pour ne pas encourir les malédictions de leurs concitoyens, ils coupent au plus bas chiffre possible la taxe d'école et à cette fin engagent les instituteurs le meilleur marché possible et emploient le matériel le plus modeste qu'ils trouvent.

Il est facile de comprendre que dans ces conditions il ne se soit pas encore formé une génération d'enfants capables de comprendre les bienfaits de l'éducation. Il s'est produit certainement quelques progrès dans certaines localités, mais ce n'est pas grâce au système. En dehors de l'augmentation du nombre des écoles qui provient de l'extension de la colonisation et du désir des commissaires d'écoles de satisfaire tous les petits groupes de leur district—ce qui n'est pas toujours du progrès—le bien qui s'est fait est l'œuvre de quelques individus isolés ça et là qui ont généreusement et par pur zèle mis la main à la pâte.

Actuellement encore, une foule de raisons

subsistent en faveur de l'adoption par la Législature du remède cité plus haut.

D'abord, la Législature devrait imposer la taxe d'école pour assurer son uniformité entre les différentes municipalités. Si l'éducation du peuple est matière d'intérêt national, essentielle au progrès moral et physique du pays, comme tout le monde l'admet, je suppose, alors la Législature doit certainement veiller que toutes les municipalités fassent leur devoir à cet égard.

Que voyons-nous aujourd'hui ?

Une municipalité est dotée d'un sol fertile, et de riches constructions indiquant une population à l'aise. Croyez-vous que les commissaires d'école en profitent pour établir des écoles réellement supérieures. Pas une fois sur dix. Ils profitent de leur aisance pour réduire la proportion de la taxe au plus strict minimum.

A côté de cette riche municipalité s'en trouve une autre qui a contribué à fonder le commerce de sa voisine, qui alimente ses industries, qui enrichit ses marchands, mais elle est habitée quelquefois par de pauvres cultivateurs consacrant toute leur énergie à développer des fermes récemment colonisées ou par des ouvriers dont les humbles chaumières ne représentent qu'une infime valeur monétaire. Ces pauvres gens pourront-ils profiter pour instruire leurs enfants d'une part de cette richesse qu'ils ont contribué à créer chez leurs voisins ? Cela devrait être mais dans la réalité les choses ne se passent pas ainsi ? S'ils veulent une bonne école il leur faut se taxer plus cher que leurs riches voisins. Dix fois pour une leurs commissaires d'écoles, désireux de rester en bons termes avec ceux qu'ils rencontrent tous les jours, n'osent pas ordonner une taxation trop considérable et les écoles restent dans une désolante infériorité. Les enfants souffrent, l'éducation est dépréciée, les masses sentent l'injustice qu'on commet à leur égard et le pays est privé des services qu'il pourrait attendre de ses citoyens.

Voilà l'iniquité de la loi actuelle. En percevant une taxe uniforme sur toutes les municipalités, la Législature appliquerait au moins dans la plus grande mesure possible, le premier principe de justice qui consiste à forcer chacun à

contribuer suivant ses moyens aux besoins généraux.

Le second devoir qui s'impose ensuite, c'est de distribuer les sommes ainsi recueillies suivant les besoins de chacun. Le père de famille, et plus la famille est grande plus le père est pauvre, contribue pour le temps, la nourriture et l'habillement de ses enfants à la fortune publique. Il n'est que juste et essentiel pour la paix et l'ordre publics que les autres éléments de la société qui profitent de cet apport l'aident à donner au pays des citoyens utiles et respectables.

Mon interlocuteur s'arrêta sur ces mots. Il refusa d'entrer dans le détail du mode préférable de distribution des fonds ainsi perçus pour l'éducation, disant que cette question serait plus facile à régler lorsque le gouvernement aurait pris l'initiative de la perception des taxes.

Sans professer des vues aussi radicales, certains inspecteurs d'école sont favorables à un changement dans la distribution des fonds que la Législature accorde actuellement aux écoles élémentaires. Actuellement l'argent est divisé entre les diverses municipalités au *pro rata* de la population totale sans s'occuper du nombre d'enfants à instruire ou de la qualité des écoles.

Le Surintendant de l'Instruction Publique m'a dit être en faveur d'une modification du système actuel à cet égard.

Ma prochaine lettre relatera de mes observations personnelles sur la condition des écoles.

T. ST. PIERRE

## Le Verbe à l'Index

### III

Je poursuis la traduction de l'article consacré à Henri Lasserre par M. Wright. En en représentant le cours, je constate encore une fois ce que j'ai si souvent observé : qu'en tout, toujours et partout le Cléricalisme manifeste l'esprit d'hypocrisie, d'astuce et de duplicité qui gît au fond de sa nature et caractérise, en le démontrant, le satanisme de son origine.

Rien de franc, rien de droit, rien de probe dans ses procédés. Les routes tortueuses sont ses

voies de prédilection. La préférence qu'il montre, sans même prendre la peine de la dissimuler, pour la ligne oblique qu'il adopte invariablement, est universellement connue pour avoir été par lui universellement affichée. Elle apparaît, cette préférence, dans la manière de faire suivie encore par lui pour soustraire petit à petit les Evangiles au libre examen de tous auquel ils ont été destinés et soumis dans le principe.

Jésus et les apôtres ayant recommandé formellement à tout Chrétien de scruter *personnellement* et attentivement les Ecritures,—dont les livres du Nouveau-Testament couronnent l'édifice sacré,—afin de vérifier par lui-même *individuellement* l'exactitude absolue de leur enseignement et sa conformité parfaite à ces livres saints ; il ne faut pas s'étonner de voir le clergé, qui n'a pas les mêmes motifs de provoquer une pareille confrontation avec la Parole de Vérité, adopter une tactique tout opposée.

Toujours habile, toujours rusé, s'attribuant et pratiquant sans cesse la prudence du serpent, préférée à la douce candeur de la colombe, recommandée en même temps mais dédaigneusement rejetée, il prend soin, pour interdire la lecture de l'Evangile à ses ouailles, de n'avoir pas recours à la prohibition directe et catégorique qui pourrait effaroucher les âmes simples qu'il s'agit d'abuser. Aussi, dit Henri Lasserre, à qui je reviens avec mon auteur, le cléricalisme, cette école "timorée", comme il l'appelle par un euphémisme qui ne manque pas d'ironie, vise à enlever des mains de ses fidèles le Livre divin, fondation de notre foi, par degrés seulement et pour le remplacer par une pieuse littérature. Que quelques-uns de ces livres soient excellents, nul ne le peut nier ; mais ceux-là forment l'exception. Il ajoute que, dans la majorité des cas, où, hélas ! le sucre de la dévotion remplace le sel de la sagesse, les vérités éternelles et le véritable enseignement de l'Evangile sont promptement dilués et perdus dans d'étranges eaux. On y trouve des doctrines spéciales et de parti, des considérations ascétiques et mystiques, des règles de piété, des moyens, des méthodes, des procédés de perfection, ainsi que toutes sortes de prières. Nombre de ces pratiques sont, suivant Lasserre, éner-

vantes par leur iuanité intellectuelle, par leur étroitesse de conception, par leurs idées fausses ou par l'absence de toute idée, par l'ignorance absolue qui s'y manifeste — ignorance du monde réel, ignorance du cœur humain, ignorance des vraies voies de Dieu. Mais les meilleurs, tout comme les plus lamentables, sont autre chose, oui, absolument autre chose que l'Évangile, dont ils ont, sans bruit, usurpé la fonction.

Quelques pages plus loin, dit M. Wright, Henri Lasserre, dont nous venons justement de lire les paroles touchant cette substitution clérical de pernicieux livres de piété au Livre de Dieu, s'emporte avec la même indignation contre l'aliment offert par son église et il dit que les effusions aqueuses et édulcorées qui, sous la forme d'ouvrages de piété, ont, dans la plupart des cas, remplacé le pain évangélique si pur, si substantiel, si fortifiant, si vitalisant, n'ont pu avoir pour conséquence que de débilitier la vigoureuse constitution chrétienne. Les petites dévotions ont trop souvent pris la place des nobles sentiments et des hautes vertus ; de vaines pratiques ont tenu lieu des actions viriles. Le vrai type de la perfection à atteindre a été faussé, altéré, atténué. A l'image grande, apostolique du saint, dont l'exemple allumait l'enthousiasme, a succédé la figure pâle, effacée du saint homme dont la vie n'allume aucun feu dans les âmes des autres et n'en attire aucune dans son orbite.

C'est pour remplacer ces bagatelles et ces bêtises qu'Henri Lasserre lance sa version des Évangiles accompagnée des paroles courageuses suivantes, dont il me pardonnera la déformation que je leur fais subir dans la retraduction que m'impose le texte anglais placé sous mes yeux : —

“ Il faut, dit-il, que nous ramenions les fidèles à la grande fontaine d'eau vive qui coule du livre inspiré. Il faut que nous leur fassions entendre, goûter et savourer les leçons directes du Sauveur, les paroles pleines de grâce et de vérité qui sont tombées de Ses lèvres. Il faut que nous mettions sous leurs yeux ces enseignements qui ont été donnés pour tous les siècles par la vie parfaite — la vie parfaitement humaine et parfaitement divine de Celui qu'aucun homme d'intelligence sincère ne peut contempler sans fléchir les genoux, qu'aucune âme

“ vraie ne peut entendre et voir sans l'aimer, sans être pris du désir de Le suivre et de la volonté de Le servir. Il faut que nous remettons la terre face à face avec Jésus-Christ ”.

La préface se termine par une prière d'une étonnante sublimité et d'une merveilleuse tendresse, qui, dit M. Wright, perd beaucoup dans la froide traduction.

L'ouvrage fut publié dans les derniers jours de 1886 où au commencement de 1887. Quelle étrange chose que de voir un tel livre et une pareille préface venir de l'auteur de “ Notre-Dame-de-Lourdes ” ! Quelle étrange chose que de voir un livre précédé d'une préface semblable dédié “ à Notre-Dame-de-Lourdes ”. Mais il y eut quelque chose de plus étrange encore. L'ouvrage parut avec l'imprimatur de l'archevêque de Paris, ainsi qu'avec l'approbation et la bénédiction du Pape. A la première page apparaissaient ces mots qui expriment l'autorité : ARCHEVÊCHÉ DE PARIS. — *Imprimatur*. — FRANCISCUS. — *Archiepiscopus Parisiensis*. — PARISIS. *Dic 11 novembris*, 1886.

L'imprimatur de l'archevêque de Paris, donné conformément aux règles du concile de Trente, faisait de cette traduction une “ version autorisée ”. Il faisait régulièrement et officiellement savoir que “ l'autorité diocésaine avait examiné l'ouvrage et déclarait qu'il ne contenait rien de contraire à la doctrine de l'Église ou à l'édification des fidèles ” ; que, conséquemment, ces derniers pouvaient le lire en toute sécurité.

Cette solennelle déclaration était appuyée d'une lettre du Pape, écrite par le Cardinal Jacobini, secrétaire d'État du Saint-Siège, et communiquée officiellement par le nonce apostolique près le gouvernement français. La lettre, tant dans l'italien de l'original que dans le français de la traduction, venait après le titre du livre. La voici :

“ A M. HENRI LASSERRE, de Paris,

“ Très-Illustre Seigneur,

“ Le Saint-Père a reçu, par la voie régulière, la traduction française des saints Évangiles, que vous avez entreprise et terminée au grand plaisir et avec l'approbation de l'autorité archiepiscopale.

“ Sa Sainteté me charge de vous exprimer son approbation du but qui vous a inspiré dans l'exécution et la publication de ce travail si plein d'intérêt. Elle vous remercie de l'hommage de dévouement filial accompagnant l'exemplaire que vous lui offrez. Elle me charge de vous faire connaître son désir sincère de vous voir atteindre la fin que vous poursuivez et que vous indiquez dans la préface de votre livre

“ Se rendant très-volontiers à votre désir, Sa Sainteté vous envoie, du fond de son cœur, sa bénédiction apostolique.

“ Et je profite, à mon tour, de cette occasion de me souscrire moi-même, avec beaucoup d'estime, votre affectionné serviteur.

“ L. CARDINAL JACOBINI.

“ Rome, 4 déc 1886 ”.

L'imprimatur de l'archevêque de Paris plaçait régulièrement entre les mains du public français la version de Lasserre. La lettre du Pape mettait le sceau de l'autorité non-seulement sur la traduction des Evangiles, mais, — notons-le bien avec M. Wright, — elle mettait ce sceau de l'autorisation pontificale sur la terrible préface expressément mentionnée même par le Pape.

Ces recommandations, ajoutées au mérite intrinsèque de l'œuvre, en assurèrent le succès. Quelques semaines après la publication du livre, j'en reçus un exemplaire de la troisième édition. Quelques mois après, j'achetai, à Paris, un exemplaire de la vingt-et-unième édition. La vente de la traduction dépassa les espérances les plus extravagantes. La presse ne fournissait pas à produire les éditions successives, jusqu'à ce que, dans l'espace de douze mois, vingt-cinq éditions eussent été publiées. Il semblait que la France catholique romaine acceptât avec avidité le Livre de Vie du Dieu vivant.

Terminons notre tâche d'aujourd'hui en recommandant au lecteur de réfléchir sur les derniers mots du dernier passage traduit. Oh ! que le peuple s'abreuverait avec délices à cette fontaine d'eau vive si les prêtres ne lui en avaient pas interdit l'accès. Mais ils lui cachent la parole de Dieu pour l'ennuyer et l'abrutir dominicalement par leurs prônes soporifiques, leurs stupides homélies, leurs insipides sermons dans lesquels,

invariablement, se manifestent l'âpre rapacité de leurs cœurs et la cupidité anti-apostolique pour la justification des vices, telles on chercherait vainement un verset dans l'Evangile mercantilement et sacrilègement prohibé par eux.

JACQUES LECROYANT.

**25 CENTS** } Le prix de 10 doses de BAUME RHUMAL n'est que de 25c. Tous ceux qui sont atteints de TOUX, GRIPPE, RHUME, BRONCHITE, se guérissent radicalement avec le BAUME RHUMAL, il se vend partout.

Nous lisons dans un journal parisien :

“ La place du Châtelet, à Paris, a été, le théâtre d'un petit scandale qui avait attiré en cet endroit un nombre considérable de curieux.

“ Les personnes présentes virent une femme d'un âge assez avancé se précipiter vers un abbé qui causait avec une jeune fille, et le souffleter à deux reprises.

“ Grand émoi parmi les témoins de cette scène, qui accoururent auprès de l'abbé afin de connaître la cause de cette sévère correction. Des gardiens de la paix intervinrent à leur tour ; mais les explications des intéressés, fort émus, étaient si difficiles à comprendre que les agents les emmenèrent chez M. Roy, commissaire de police du quartier. Devant le magistrat, tout s'expliqua. La femme qui venait de souffleter le curé n'est autre que la femme de ménage de ce dernier.

“ En mettant hier de l'ordre dans la chambre de l'abbé, elle avait trouvé une lettre écrite par sa fille, âgée de dix-sept ans, à celui-ci, lettre dans laquelle la jeune fille donnait rendez-vous au curé, place du Châtelet.

“ La femme de ménage était arrivée à temps pour les surprendre et infliger au jeune abbé la correction dont nous avons parlé.

“ Le commissaire de police, après avoir sérieusement admonesté l'ecclésiastique, l'a remis en liberté.”

#### TOUS SANS EXCEPTION

Le remède le plus efficace pour les affections des voies respiratoires est le BAUME RHUMAL qui guérit tous ceux qui en font usage. 25c partout.

FEUILLETON

**ROME**

PAR

EMILE ZOLA

VIII

Il voyait, outre Sainte-Marie-Majeure, toutes les basiliques, Saint-Jean de Latran, le berceau de la papauté, Saint-Paul hors les Murs, Sainte-Croix de Jérusalem, Sainte Agnès, et les dômes du Gesù, de Saint-André de la Vallée, de Saint-Charles, de Saint-Jean des Florentins, et les quatre cents églises de Rome, qui font de la ville un champ sacré planté de croix. Il voyait les monuments fameux, témoignage de l'orgueil de tous les siècles, le fort Saint-Ange, un tombeau d'empereur transformé en une forteresse papale, la ligne blanche des autres tombeaux de la voie Appienne, là-bas, puis les ruines éparses des Thermes de Caracalla, de la maison de Septime-Sévère, des colonnes, des portiques, des arcs de triomphes, puis les palais et les villas des somptueux cardinaux de la Renaissance, le palais Farnèse, le palais Borghèse, la villa Médicis, et d'autres, et d'autres, dans un pullulement de toitures et de façades. Mais il voyait surtout sous sa fenêtre même, à gauche, l'abomination du nouveau quartier inachevé des Prés du château. L'après-midi, lorsqu'il se promenait dans ses jardins, que le mur de Léon IV bastionne comme un plateau de citadelle, il avait la vue affreuse du vallon qu'on ravage au pied du mont Mario, pour y établir des briqueteries, à l'heure fiévreuse de la folie des constructions. Les pentes vertes sont éventrées, des tranchées jaunâtres les coupent de toutes parts ; tandis que les usines, fermées aujourd'hui, ne sont plus que des ruines lamentables, avec leurs hautes cheminées mortes, d'où la fumée ne monte plus. Et, à toutes les autres heures du jour, il ne pouvait s'approcher de sa fenêtre, sans avoir sous les yeux le spectacle des bâtisses abandonnées, pour lesquels avaient travaillé tant de briqueteries, ces bâtisses mortes également d'avoir vécu, où il n'y avait à cette heure que la misère grouillante de Rome, qui pourrissaient là comme la décomposition même des vieilles sociétés.

Mais Pierre surtout s'imaginait que Léon XIII, l'ombre toute blanche là haut, finissait par oublier le reste de la ville. pour laisser sa rêverie se fixer sur le Palatin, aujourd'hui découronné, ne dressant dans le ciel bleu que ses cyprès noirs. Sans doute il rebâtissait en pensée les palais des Césars, il aimait à y évoquer de grandes ombres glorieuses, vêtues de pourpre, ses ancêtres véritables, empereurs et grands pontifes, qui seuls pouvait lui dire comment on régnait sur tous les peuples, en maître absolu du monde. Puis, ses regards allaient au Quirinal, et là il s'absorbait durant des heures, dans ce spectacle de la royauté d'en face. Quelle étrange rencontre, ces deux palais

qui se regardent, le Quirinal et le Vatican, qui dominent, qui sont dressés l'un devant l'autre. par-dessus la Rome du moyen âge et de la Renaissance, dont les toitures, euites et dorées sous les brûlants soleils, s'entassaient et se confondent au bord du Tibre. Avec une simple jumelle de théâtre, le pape et le roi, quand ils se mettent à leur fenêtre, peuvent se voir très nettement. Ils ne sont que des points négligeables, perdus dans l'étendue sans bornes ; et quel abîme entre eux que de siècles d'histoires, que de générations qui ont lutté et souffert, que de grandeur morte et que de semences pour le mystérieux avenir ! Ils se voient, ils en sont encore à l'éternelle lutte, à qui aura le peuple dont le flot s'agite là sous leurs yeux, à qui restera le souverain absolu, du pontife, pasteur des âmes, ou du monarque, maître du corps. Et Pierre, alors, se demanda quelles étaient les réflexions, les rêveries de Léon XIII, derrière ces vitres, où il croyait toujours distinguer sa pâle figure d'apparition. Devant la nouvelle Rome, aux vieux quartiers ravagés, aux nouveaux battus par un vent de désastre, il devait certainement se réjouir de l'avortement colossal du gouvernement italien. On lui avait volé sa ville, on avait eu l'air de dire qu'on avait voulu lui montrer comment on créait une grande capitale, et on aboutissait à cette catastrophe, à tant de laides bâtisses inutiles, qu'on ne savait même comment les finir. Il ne pouvait qu'être ravi des embarras terribles, dans lesquels le régime usurpateur était tombé, la crise politique la crise financière, tout un malaise national grandissant, où ce régime semblait menacé de sombrer un jour et, pourtant, n'avait-il pas lui-même l'âme d'un patriote, n'était-il pas lui-même un fils aimant de cette Italie, dont le génie et la séculaire ambition circulaient dans le sang de ses veines ? Ah ! non, rien contre l'Italie, tout au contraire pour qu'elle redevint la maîtresse de la terre ! Une douleur montait sûrement au milieu de la joie de son espérance, quand il la voyait ainsi ruinée, menacée de la faillite. étalant cette Rome bouleversée et inachevée, qui était l'aveu public de son impuissance. Mais si la dynastie de Savoie devait être emportée un jour, n'était il pas là, lui, pour la remplacer et rentrer enfin en possession de sa ville que, depuis quinze ans, il d'apercevait plus que de sa fenêtre, en proie aux démolisseurs et aux maçons ? Il redevenait le maître, il régnait sur le monde, trônait dans la Cité prédestinée, à laquelle les prophéties avaient assuré l'éternité et l'universelle domination.

Et l'horizon s'élargissait, et Pierre, ce demanda ce que Léon XIII voyait par delà Rome, par delà la Campagne romaine, par delà les monts de la Sabine et les monts Albains, dans la chrétienté. Puisqu'ils s'étaient enfermés dans son Vatican depuis dix-huit années puisqu'il n'avait sur le monde d'autre ouverture que la fenêtre de sa chambre, que voyait-il de là-haut, quels échos, quelles vérités et quelles certitudes lui arrivaient de nos sociétés modernes ?

Parfois, des hauteurs du Viminal, où la gare se trouve, les longs sifflements des locomotives devaient lui parvenir ; et c'était notre civilisation scientifique, les peuples rapprochés, l'humanité libre allant à l'avenir. Rêvait-il lui-même de liberté, lorsque, tournant les regards vers la droite, il devinait la mer, là-bas,

au delà de la voie Appienne ? Avait-il jamais voulu partir, quitter Rome et son passé, pour fonder ailleurs la papauté des nouvelles démocraties ? Puisqu'on le disait d'un esprit si net, si pénétrant, il aurait dû comprendre, il aurait dû trembler, aux bruits lointains qui lui venaient des pays de lutes, de cette Amérique par exemple, où des évêques révolutionnaires étaient en train de conquérir le peuple. Était-ce pour lui ou pour eux qu'ils travaillaient ? S'il ne pouvait les suivre, s'il s'entêtait dans son Vatican, lié de tous côtés pas le dogme de la tradition, n'était-il pas à craindre qu'une rupture un jour ne s'imposât ? Et la menace d'un vent de schisme, soufflant de loin, lui passait sur la face, l'emplissait d'une angoisse croissante. C'était bien pour cela qu'il s'était fait le diplomate de la conciliation, voulant rassembler dans sa main toutes les forces éparses de l'Eglise, fermant les yeux sur les audaces de certains évêques autant que la tolérance le permettait, s'efforçant lui-même de conquérir le peuple, en se mettant avec les monarchies tombées. Mais irait-il jamais plus loin ? Ne se trouvait-il pas muré derrière la porte de bronze, dans la stricte formule catholique, où les siècles l'enchaînaient ? L'obstination y était fatale, il lui serait impossible de ne régner que sur les âmes, par sa force réelle et toute-puissante, ce pouvoir purement spirituel, cette autorité morale de l'au-delà, qui amenait l'humanité à ses pieds qui faisaient s'agenouiller les pèlerinages et s'évanouir les femmes. Abandonner Rome, renoncer au pouvoir temporel, ce serait changer le centre du monde catholique, ce serait n'être plus lui, chef du catholicisme, mais un autre, chef d'une autre chose. Et quelles pensées inquiètes, à cette fenêtre, si le vent du soir, parfois, lui apportait la vague image de cet autre, la crainte de la religion nouvelle, confuse encore, qui s'élaborait dans le sourd piétinement des nations en marche dont les bruits lui arrivaient à la fois de tous les points de l'horizon !

Mais à ce moment, Pierre sentit que, derrière les vitres closes, l'ombre blanche, l'ombre immobile était tenue debout par l'orgueil, dans la continuelle certitude. Si les hommes n'y suffisaient pas, le miracle y interviendrait. Il avait l'absolue conviction qu'il rentrerait en possession de Rome ; et, si ce n'était lui, ce serait son successeur. L'Eglise, dans son indomptable énergie de vivre, n'avait-elle pas l'éternité devant elle ? D'ailleurs, pourquoi pas lui ? Est-ce que Dieu ne peut pas l'impossible ? Demain, si Dieu le voulait, malgré tous les raisonnements humains, malgré l'apparence de la logique des faits, sa ville lui serait rendu, à quelque brusque tournant de l'Histoire. Ah ! quelle fête à cette fille prodigue, dont il n'avait cessé de suivre les aventures équivoques, de ses yeux paternels mouillés de larmes ! Il oublierait vite les débordements auxquels il venait d'assister pendant dix-huit années à toutes les heures et par toutes les saisons. Peut-être rêvait-il à ce qu'il ferait de ces quartiers nouveaux, dont on l'avait souillée : les abattrait-il, les laisserait-il là comme un témoignage de la démenche des usurpateurs ? Elle redeviendrait la ville auguste et morte, dédaigneuse des vains soucis de propreté et d'aisance matérielles, rayonnant sur le monde telle qu'une âme pure, dans la gloire traditionnelle des siècles passés.

Et son rêve continuait, imaginait la façon dont les choses allaient se passer, demain sans doute. Tout valait mieux que la maison de Savoie, même une république. Pourquoi pas une république fédérative, qui morcellerait l'Italie selon les anciennes divisions politiques abolies, et qui lui restituerait Rome, et qui le choisirait comme le protecteur naturel de l'État, ainsi reconstitué ? Puis, ses regards s'étendaient au delà de Rome, au delà de l'Italie, son rêve s'élargissait, s'élargissait toujours, englobait la France républicaine, l'Espagne qui pouvait l'être de nouveau, l'Autriche elle-même qui un jour serait gagnée, toutes les nations catholiques devenues les États-Unis d'Europe, pacifiés et fraternisant sous sa haute présidence de Souverain Pontife. Puis, dans le triomphe suprême, c'était enfin toutes les autres Eglises qui disparaissaient, tous les peuples dissidents qui venaient à lui comme au pasteur unique, Jésus qui régnait en sa personne sur la démocratie universelle.

Pierre, brusquement, fut interrompu dans ce rêve qu'il prêtait à Léon XIII

— Oh ! mon cher, dit Narcisse, voyez donc le ton des statues, là, sur la colonnade.

Il s'était fait servir une tasse de café, il fumait tranquillement un cigare, retombé à ses seules préoccupations d'esthétique raffinée.

— N'est-ce pas ? elles sont roses, et d'un rose qui tire sur le mauve, comme si le sang bleu des anges coulait dans leurs veines de pierre. . . . C'est le soleil de Rome, mon ami, qui leur donne cette vie surnaturelle, car elles vivent, je les ai vues me sourire et me tendre les bras, par certains beaux crépuscules. . . Ah ! Rome, Rome merveilleuse et délicieuse ! on y vivrait de l'air du temps, aussi pauvre que Job, dans la continuelle joie d'en respirer l'enchantement !

Cette fois, Pierre ne put s'empêcher d'être surpris en se rappelant sa voix si nette, son esprit de financier si clair et si sec. Et sa pensée retourna aux Prés du Château, une affreuse tristesse lui noua le cœur, devant cette évocation dernière de tant de misère et de tant de souffrance. Il voyait de nouveau la saleté immonde où tant de créatures se gâtaient, cette abominable injustice sociale qui condamne le plus grand nombre à une existence de bêtes maudites, sans joie sans pain. Et, comme ses regards remontaient encore vers les fenêtres du Vatican, il songea, en croyant voir se lever une main pâle, derrière les vitres, à cette bénédiction papale que Léon XIII donnait de si haut, par-dessus Rome, par-dessus la Campagne et les monts, aux fidèles de la chrétienté entière. Et cette bénédiction lui apparut dérisoire et impuissante, puisque depuis tant de siècles elle n'avait pu supprimer une seule des douleurs de l'humanité, puisque elle n'arrivait même pas à faire un peu de justice pour les misérables qui agonisaient là, en bas, sous sa fenêtre.

(A suivre)

#### C'EST CERTAIN

On guérit un rhume même opiniâtre en prenant du BAUME RHUMAL. D'autres remèdes ont été employés dans les mêmes cas, et ils n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le BAUME RHUMAL soulage dès la première dose il guérit toujours lorsqu'il est pris à temps. 25c partout.

Jeune est en omnibus sur les genoux de sa mère. Depuis un instant, un rayon de soleil la gêne visiblement ; un monsieur obligeant s'en aperçoit et baisse le store.

Alors la maman :

— Mais dis-donc merci à monsieur, ma chérie.

— Mais il ne m'a rien donné !

Notre confrère X.... a le mot cruel.

L'autre jour, on parlait, devant lui, d'un membre de l'Institut mort de joie au lendemain de son élection.

—Le voilà bien avancé, fait X... ; pour avoir gagné un fauteuil, il perd la chaise

Deux ajusteurs, grimpés au haut d'une échelle, travaillent aux prochaines illuminations.

Le premier dit à son camarade :

—Hé ! Julot, passe-moi la lime.

—L'Hime russe ! répond le compagnon.

L'amour de la science.

Un célèbre chirurgien allemand venait de perdre sa femme. Un de ses amis s'empresse de lui apporter les consolations d'usage, et trouve le veuf récent dans son cabinet de travail, un bistouri à la main, en train de labourer tranquillement les flancs d'un cadavre.

—Comment ! vous disséquez votre femme ?...

—Mais, répondit le savant avec un étonnement candide, elle est morte !

Deux employés se prennent de querelle.

Tu es le plus parfait imbécile de la création, dit l'un.

Entre doucement le chef de division.

—Je ne connais pas d'être plus idiot que toi, réplique l'autre.

Le supérieur se montrant tout à coup, et d'un ton conciliant.

—Pardon, Messieurs, vous oubliez que je suis là.

La rentrée du Bœuf Gras dans nos mœurs a été l'occasion de bien des réflexions.

En voici une, entre autres, cueillie, hier, à la tribune du *Journal* :

—Ce bœuf qu'on exhume, après vingt-cinq ans, est-il bien un bœuf à la mode ?

Entre deux députés de couleur quelconque :

—Oui, je suis un partisan enragé de l'impôt sur le revenu... et j'en suis bien fâché.

—Pourquoi cela ?

—Parce que cela prouve que je n'en ai pas.

Un peintre impressionniste montre un paysage à un bourgeois qui ne comprend pas.

—Je ne trouve, là-dedans, de bien que l'herbe, et elle est très bien. On en maugerait. ajouta-t-il en riant.

Et l'artiste répond froidement :

—Vous, pas moi !

**Wanted—An Idea** Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO. Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1,500 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

## Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

### "La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indésignables symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

### Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

## Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Prix, \$1: six flacons, \$6. Valant \$5 le flacon.



TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

**MARC SAUVALLÉ, Journaliste,**

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts, adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

**"LE SUN"**

## Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

**Siege Social, Montreal.**

ROBERTSON MACAULAY, Président. ||

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président. ||.....

.....||

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

### Une Autre Raison

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

**O. Leger,**

GERANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL

**Arthur GLOBENSKY,**  
AVOCAT.  
1586½ Rue NOTRE-DAME

**J. A. DROUIN,**  
AVOCAT  
Bâtisse de la New York Life, 111 Place  
d'Armes. Chambres 315 et 316.  
Téléphone 2243

**LIBRAIRIE FRANCAISE**

**G. HUREL**

Spécialité de 1615 rue Not. e-Dame  
Publicat 196  
tiques e  
**MONTREAL**

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie  
Commercial, (limitée), et publié par Aris-  
tide Filiatreault au No. 80 rue St-Gabriel,  
Montréal.

La nouvelle boîte de Papeterie est à la tête

**50 feuilles** "Clearbrook  
Vellum "

AVEC AUTANT D'ENVELOPPES  
DE LA MEME MARQUE DANS  
UNE BELLE BOITE POUR **25 Cts**

Il n'a jamais été offert rien de mieux.

**MORTON PHILLIPS & CIE,**

Montreal

**'North British & Mercantile'**

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE	Capital.....	\$15,000,000
	Fonds Investis.....	53,053,710
	Fonds Investn Canada.....	5,200,000
	Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque d  
Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de l'Acadie.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offres à ses  
assurés une sécurité absolue et cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

**78 St.-François-Xavier, Montréal.**

Téléphone Bel. No. 310.

**GUSTAVE FAUTEUX,** AGENT POUR MONTREAL  
ET LES ENVIRONS

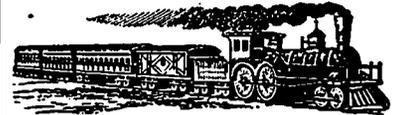
**MAPLE CARD  
&  
PAPER MILLS**



**FABRICANTS  
DE PAPIER.**

Moulin à Portneuf.

**MONTREAL - QUE**



**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

LE ET APRES LE 22 JUIN 1896, LES CON-  
VOIS de ce chemin de fer voyageront comme suit (le  
dimanches exceptés).

**Les convois quitteront Lévis**

Express pour Petit Métis, le samedi seulement... 2.50  
Express pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et  
Dalhousie..... 134.  
Express direct pour St.-Jean, Halifax et Sydney. 134.  
Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 16..

**Les convois arriveront à Lévis**

Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 4.15  
Express direct de St.-Jean, Halifax et Sydney,  
tous les lundis exceptés..... 17.05  
Express de Dalhousie, Campbellton et Rivière-  
du-Loup..... 21.45  
Express de Cacouna, dimanche exceptés..... 22.45

Le convoi arrivant à Lévis à 4.15 heures laissera la  
Rivière-du-Loup le dimanche au soir, pas le samedi.

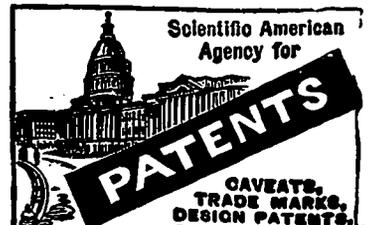
Les chars de l'intercolonial sont chauffés à la va-  
peur par la locomotive et ceux entre Montréal et Ha-  
lifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les convois sont réglés par le temps de Mon-  
ton.

Les billets et autres information peuvent être obte-  
nus, sur demande, de

D. R. McDONALD,  
Agent de la ville de Québec,  
49, rue Dalhousie.

M Bureau du chemin de fer,  
Montréal, N. B. le 18 juin 1896.



**Scientific American**  
Largest circulation of any scientific paper in the  
world. Splendidly illustrated. No intelligent  
man should be without it. Weekly, \$3.00 a  
year; \$1.20 six months. Address, MUNN & CO.,  
Publishers, 361 Broadway, New York City.